

**DÉLIBÉRATION N°2021-22_096
de la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 30 juin 2022

2. Approbation du relevé de conclusion de la CFVU du 24 mai 2022

La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 12 Membres représentés : 9 Total : 21	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 21 Pour : 21 Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent le relevé de décision de la CFVU du 24 mai 2022.



Besançon, le 30 juin 2022

Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général des Services

Thierry CAMUS

Annexe / Pièce jointe :

Relevé de conclusion de la CFVU du 24 mai 2022

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université de Franche-Comté s'est réunie le mardi 24 mai 2022 en présentiel sous la présidence de Laurence RICQ, vice-présidente de l'université de Franche-Comté.

Etaient présents :

COLLEGE A

Marie-Hélène DE SEDE-MARCEAU (UFR SLHS)
Guy LABARRE (UFR SLHS)
Nadine MAGY-BERTRAND (UFR Santé)
Pierre JOUBERT (UFR ST)

COLLEGE B

Anne-Laurence FERRARI (IUT BV)
Michel SAVARIC (UFR SLHS)
Emmanuelle JACQUET (UFR ST)
Laurence RICQ (UFR ST)

DELEGUES DES PERSONNELS BIATSS

Fabrice MUSSY (UPFR Sports)
Christine LOPEZ (UFR SJEPPG)

USAGERS

Roman HASSOLD (UPFR Sports)

Invités :

Elodie BELLE
Patricia VUILLEMIN
Fabrice BOUQUET
Karine MONNIER JOBE
Laurence TREPS
Claudia LAOU HUEN

1 représentant du Conseil Économique et Social de Franche-Comté

Jean-Marie VERNET (titulaire)

1 représentant d'un établissement d'enseignement secondaire

Odile Marie GIABBICONI (titulaire)

Pouvoirs :

Marie-Hélène DE SEDE MARCEAU a reçu procuration de Mostapha DISS (UFR SJEPPG)
Guy LABARRE a reçu procuration de Évelyne POINCELOT (UFR SJEPPG)
Laurence RICQ a reçu procuration de Samir JEMEI (IUT BM)
Anne Laurence FERRARI a reçu procuration de Anne-Lise COCHARD (IUT BV)
Emmanuelle JACQUET a reçu procuration de Elsa CURTIT (UFR Santé)
Pierre JOUBERT a reçu procuration de Pascal GILLON (UFR SLHS)
Christine LOPEZ a reçu procuration de Marie JEANNINGROS
Nadine MAGY-BERTRAND de Thierry THEVENOT (UFR Santé)
Fabrice MUSSY a reçu procuration de Roman HASSOLD (UPFR Sports) à partir de 15h
Jean Marie VERNET a reçu procuration de Christine LE NOAN

Ordre du Jour

2. Approbation du procès-verbal de la commission de la CFVU du 14 avril 2022.....	3
3. Nomination de deux élus usagers à la commission d'appui RC1	3
4. Nomination d'un élu usager au Comité de pilotage Orientation et Insertion Professionnel (Copil OIP) 4	
5. Attributions suite aux retours de projets « hybridation des formations » 2021-2022	5
6. Créations, modifications, abrogations d'unités d'enseignement libres pour l'année universitaire 2022-2023.....	5
13. Travaux Commission FSDIE du 17 mai 2022 (Cf. récapitulatif attributions FSDIE du 17/05/2022).....	6
7. Dispositifs adaptés loi ORE	6
8. Créations et modification de maquettes de formation.....	6
9. Calendrier en cours de cycle licence professionnel BUT – rentrée 2022	7
10. Critères d'examen des demandes d'admission en cours de cycle de BUT pour passerelles et paliers d'orientation	7
11. Période d'inscription administrative 2022-2023 (Cf. documents sur période d'inscription).....	7
12. Parcours de L.as 2-3 ouverts et remédiation L.AS pour l'année universitaire 2022-2023.....	8
14. Calendriers des formations 2022-2023	8
15. Calendriers de recrutement en Master 1 et 2 pour l'année Universitaire 2022-2023	8
16. Créations, modifications de DU (hors campagne) pour l'année universitaire 2022-2023.....	8
1. Informations Diverses	9
17. Questions Diverses	10

Laurence RICQ prend la parole et ouvre la séance à 14h10, le quorum est atteint.

Patricia Vuillemin annonce les procurations.

Marie Hélène De Sede Marceau prend la parole quant à l'envoi tardif des documents de préparation pour la CFVU. Le souhait serait que l'envoi des documents se fasse dans un délai de raisonnable permettant leur analyse avant la réunion.

Laurence Ricq répond être pleinement consciente du désagrément engendré par ce délai tardif d'envoi et souhaite réellement qu'à l'avenir les documents puissent être envoyé bien en amont.

2. Approbation du procès-verbal de la commission de la CFVU du 14 avril 2022

Il n'y a pas de de remarque.

→ VOTE POUR DECISION : UNANIMITÉ

3. Nomination de deux élus usagers à la commission d'appui RC1

Un appel à candidature a été adressé aux usagers le 24 mai 2022. **Laurence Ricq** s'excuse du délai d'envoi tardif.

Dans le cadre de la commission de suivi de la réforme du 1er cycle des études de santé (R1C) de l'université de Franche-Comté, la CFVU doit nommer deux élus du collège « usagers » pour la représenter. La participation des membres se fait à titre bénévole.

Pour rappel :

- Mission de cette commission d'appui :
 - ✓ S'assurer du suivi sur le plan réglementaire et pédagogique de la mise en œuvre de la réforme de l'accès en MMOP
 - ✓ S'assurer de la diffusion auprès du public des informations sur les modalités de la mise en œuvre définie par l'université.
 - ✓ Formuler des pistes d'amélioration pour la mise en œuvre de la réforme de l'accès au premier cycle des études de santé

- Composition de cette commission :
 - ✓ Présidence : Vice-Présidente Formation, Laurence Ricq
 - ✓ Référent LAS : Laurent Guyard
 - ✓ Référents PASS : Lhassane Ismaïli et Jean-Paul Feugeas
 - ✓ Directeurs de composantes ou leurs représentants
 - ✓ Responsable/coordonateur des mineures disciplinaire PASS : Fabrice Guyon
 - ✓ VP Etudiants : Marie Jeanningros, Alexandre Chodey
 - ✓ Vice-Présidente Formation : Laurence Ricq
 - ✓ 6 Représentants Etudiants : PASS (3) et LAS (2) + 1 représentant Tutorat (Esther Demougeot)
 - ✓ 2 représentants étudiants élus CFVU

- Représentants étudiants :
 - ✓ LAS 1 Physique-Chimie : Hajar HAFTARI (hajar.haftari@edu.univ-fcomte.fr)
 - ✓ LAS 3 STAPS : Juliette MORICHON (juliette.morichon@edu.univ-fcomte.fr)
 - ✓ PASS – Option Math : Sadeer Al KADRI (sadeer.al_kadri@edu.univ-fcomte.fr)
 - ✓ PASS – Option STAPS : Georgio EL KHOURY (georgio.el_khoury@edu.univ-fcomte.fr)
 - ✓ PASS – Option Math : Thomas NOEL (thomas.noel@edu.univ-fcomte.fr)
 - ✓ A nommer : 2 étudiants élus CFVU

Le comité d'appui se réunit à minima une fois par an sur convocation de la Vice-présidente de la commission formation et vie universitaire.

Deux candidatures ont été reçues :

- Monsieur Baptiste METIVIER, étudiant 2ème année de Médecine
- Monsieur Clément JARTOUX, étudiant 4ème année de Médecine

Pas d'autre candidature.

→ VOTE POUR DECISION : **UNANIMITÉ**

4. Nomination d'un élu usager au Comité de pilotage Orientation et Insertion Professionnel (Copil OIP)

Dans le cadre du Copil Orientation et Insertion Professionnelle du service OSE (Orientation Stage Emploi) de l'université de Franche-Comté, il est souhaité la représentation de 1 étudiant membre du collège Usagers de la CFVU.

La participation des membres se fait à titre bénévole.

Pour rappel :

- Mission du Copil :

Dans un objectif d'animation et d'activation d'un réseau interne à l'établissement : promotion, présentation et bilan des missions et actions d'orientation, d'insertion professionnelle, d'aide à la réussite et des relations partenariales réalisées par le service OSE au service des étudiants de l'université de Franche-Comté

- Composition
 - ✓ VP CFVU (ou un représentant(e),
 - ✓ Chargé(e)s de communication des composantes,
 - ✓ Directeur(ice)s des études des composantes,
 - ✓ Directeur(ice)s des service centraux (communication, SUPFC, SEFOCAL, OFVE, CLA),
 - ✓ 1 représentant étudiant, élu CFVU
 - ✓ Représentants extérieurs invités en fonction des thèmes spécifiques :
 - o Un représentant APEC.
 - o Un représentant mission locale
 - ✓ Représentants internes invités en fonction des thèmes spécifiques : directions scolarités...

Ce Copil OIP se réunit deux fois par an (mi-juin et mi-novembre de 10h à 12h). La prochaine aura lieu le 16 juin 2022.

Monsieur Romain HASSOLD se porte candidat en séance.

Pas d'autre candidature.

→ VOTE POUR DECISION : **UNANIMITÉ**

5. Attributions suite aux retours de projets « hybridation des formations » 2021-2022

Présentation par **Fabrice BOUQUET** de ce point à l'ordre du jour (*cf. annexe n°01*).

3 projets déposés :

- Projet PLENV (projet Plante dans son environnement) porté par Fabienne TATIN-FROUX (UFR ST) – 6 HETD
- Projet HYBSTATS (Enseignements Hybrides de Statistiques) porté par Eve AFONSO-DOUABLIN (UFR ST) – 6 HET
- Projet H21-22 (Hybridation 2021-2022) porté par Damien COLLARD – UFR STGI – 6 HETD

Pas de remarque particulière. La présentation sera transmise en fin de séance aux membres de la CFVU.

Point soumis au vote pour validation.

→ VOTE POUR DECISION : **UNANIMITÉ**

6. Créations, modifications, abrogations d'unités d'enseignement libres pour l'année universitaire 2022-2023

(*cf. documents en annexe n°02*)

- Demande de création UEL

L'évolution du nombre d'UEL a été multiplié par 4 en 8 ans (2014-2021). On note une légère baisse du nombre d'inscrits en UEL en 2020 avec 1254 inscrits pour 1390 inscrits en 2019.

Karin Monnier-Jobé précise qu'il faut prendre en compte le contexte sanitaire difficile.

Tous les étudiants peuvent bénéficier de ces UE libres.

Un point est soulevé : la présentation des UE libres pour les étudiants n'est pas adaptée et ne permet pas une lecture facile des propositions UEL. Une étude est en cours pour modifier la visibilité de ces UEL et permettre des inscriptions plus nombreuses inter-formations.

Toutes les fiches UEL ont été modifiées en prévision du futur règlement général des études Licence Professionnelle BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) en 180 ECTS applicable à compter de 2022-2023.

- Les UEL de stage

Christine Lopez précise que les UEL de stage sont prévues en dehors des périodes de cours.

Laurence Ricq, il n'y a pas de note de cadrage pour le moment sur ce sujet mais il est en cours de préparation. Une note sera présentée en CFVU fin juin.

Il est rappelé que les UEL peuvent permettre l'octroi de 0,20 point sur la moyenne du semestre et que dans ce cas, les éléments sont transmis aux scolarités avant les jurys. Concernant les UEL stage, dont certains se déroulent durant l'été, il n'y a pas de bonus prévu. Concernant les ECTS acquis dans le cadre d'une UEL, ils ne peuvent compter pour la validation du diplôme. Il s'agit d'ECTS accordés en sus de ceux prévus par la formation et rendu visible sur le supplément au diplôme notamment.

Laurence Ricq précise qu'il y a 27 demandes de modification et 8 abrogations.

Marie-Hélène De Sede Marceau demande pourquoi certaines sont abrogées (sur quels critères).

Laurence Ricq répond qu'il peut s'agir d'un changement de format, ou d'une demande d'arrêt par le porteur car l'UEL ne fonctionne pas (manque d'inscrits par exemple) ...

Marie-Hélène De Sede Marceau explique qu'il est très difficile d'accéder à la liste des UEL et le classement ne facilite pas non plus la visibilité/lecture de l'offre.

Laurence Ricq explique qu'en effet, il est indispensable que le classement des UE soit retravaillé par les thématiques.

Marie-Hélène De Sede Marceau interroge sur la quantité et les critères d'ouverture.

Laurence Ricq répond qu'une réflexion est en cours. Le bilan fait sur les UEL était indispensable pour faire un premier état des lieux.

→ VOTE POUR DECISION : **UNANIMITÉ**

13.Travaux Commission FSDIE du 17 mai 2022 (Cf. récapitulatif attributions FSDIE du 17/05/2022)

Romain HASSOLD présente ce point à l'ordre du jour en remplacement de Marie Jeanningros (*cf. documents en annexe n°03*).

Proposition d'attributions, 3 projets sont présentés :

- Humabio (Mission de développement médical et sanitaire à Madagascar)
 - ✓ Attribution définitive 2 000 €
- TOGOVI (Association Togovi)
 - ✓ Attribution définitive 6 500 €
- Kiamadou (Trek solidaire au Népal)
 - ✓ Attribution définitive 2 500 €

L'attribution totale s'élève à 11 000 € sur 11 000 € demandé pour des projets d'un montant global de 74 538 €

La proposition d'attributions FSDIE est mise au vote.

→ VOTE POUR DECISION : **UNANIMITÉ**

7. Dispositifs adaptés loi ORE

Les dispositifs adaptés ont été mis en place dans le cadre de la loi ORE. L'objectif est de valider l'intégralité des dispositifs adaptés avant la rentrée. Pour cette séance, nous avons reçu le retour de l'UFR SLHS, pour qui, seule la licence de philosophie, propose un aménagement aux étudiants (*cf. document en annexe n°04*).

La prochaine validation de dispositifs se fera lors de la CFVU fin juin.

La détection des étudiants est réalisée au moment du classement des dossiers sur Parcoursup ou à la rentrée.

→ VOTE POUR DECISION : **UNANIMITÉ**

8. Créations et modification de maquettes de formation

(*Cf. documents en annexe n°05*)

2 créations de maquettes de formation sont présentées avec une ouverture en septembre :

- Le diplôme d'Etat d'ergothérapie (UFR Santé)
- La Licence SPI parcours CPES en lien avec le lycée Victor Hugo

4 modifications de maquette qui concernent :

- La LP Banque proposée à SJEPEG et à l'IUT BM. Les maquettes sont équivalentes sur les deux sites.

- Les deux années du Master IOT (UBFC)
- Le Master 2 BDEEM (UBFC)
- La formation ingénieure de l'ISIFC

Pas de question, ni remarque.

→ VOTE POUR DECISION : **UNANIMITÉ**

Au vue du bouleversement de l'ordre du jour, **Elodie Belle** rappelle qu'un point devait être ajouter à l'ordre du jour. Il s'agit de donner un avis sur les calendriers d'admission en cours de cycle de formation en licence professionnelle BUT.

→ VOTE POUR DECISION d'ajouter ce point : **UNANIMITÉ**

9. Calendrier en cours de cycle licence professionnel BUT – rentrée 2022

(Cf. documents en annexe n°06)

Il s'agit de donner un avis sur les calendriers d'admission en cours de cycle de formation en licence professionnelle BUT.

La CFVU s'est prononcée sur ce point le 14/04/2022 avec des dates de campagne allant du 2 mai au 15 juin. Le tableau d'aujourd'hui propose un calendrier décalé avec des dates allant du 25/05 au 25/06.

→ VOTE POUR AVIS : **UNANIMITÉ**

10. Critères d'examen des demandes d'admission en cours de cycle de BUT pour passerelles et paliers d'orientation

(Cf. documents en annexe n°07)

Il s'agit de définir les critères d'examen des demandes d'admission en cours de cycle. Nous avons déjà validé une partie de ces critères à la CFVU du 14 avril pour l'IUT BM.

Le conseil d'institut de l'IUT BV s'est prononcé par voie électronique l'unanimité entre le 11 et le 18 mai pour les critères d'examen des demandes d'admission en cours de cycle des BUT HSE, GEA et GIM.

→ VOTE POUR DECISION : **UNANIMITÉ**

11. Période d'inscription administrative 2022-2023

(Cf. documents en annexe n°08)

Présentation du tableau portant sur les périodes d'inscription administrative.

Christine Lopez fait remarquer un problème pour la date limite en Master 1. L'outil n'est pas adapté pour le blocage de la date. Le contrôle est manuel.

→ VOTE POUR DECISION : **UNANIMITÉ**

12. Parcours de L.as 2-3 ouverts et remédiation L.AS pour l'année universitaire 2022-2023

(Cf. documents en annexe n°09)

Validation des parcours de licence LAS 2 et 3 pour l'inscription des étudiants à la rentrée 2022-2023.

Un parcours est ouvert en AES à l'UFR SJEPEG pour accueillir uniquement les étudiants inscrits qui n'auraient pas validé leur année.

La Remédiation en LAS est destinée aux étudiants de PASS qui ont validé leur année mais ayant manqués le concours d'entrée en MMOP.

Les départements proposant cette remédiation sont Mathématiques, Psychologie, Droit, AES, Physique-Chimie et Sciences de l'ingénieur.

→ VOTE POUR DECISION : **UNANIMITÉ**

14. Calendriers des formations 2022-2023

(Cf. documents en annexe n°10)

Les calendriers étaient à déposer sur Teams pour le 6 mai pour un vote en :

- CT le 17 mai 2022
- CFVU le 24 mai 2022
- CA le 31 mai 2022

Pour rappel, une première partie des calendriers a déjà été validé en CFVU du 3 mars 2022.

Les calendriers pour lesquels il manquait des formations ou qui nécessitaient des modifications en mars sont concernés par ce dépôt. Il s'agit de l'UFR Santé, l'IUT BV, l'UFR STAPS, l'UFR STGI et le CLA.

→ VOTE POUR AVIS : **UNANIMITÉ**

15. Calendriers de recrutement en Master 1 et 2 pour l'année Universitaire 2022-2023

(Cf. documents en annexe n°11)

Pour une mise en conformité avec la circulaire, la date des retours des dossiers a été avancée pour être identique à la date de fin de dépôt des candidatures afin de laisser davantage de temps aux responsables de formation pour traiter les candidatures.

→ VOTE POUR AVIS : **UNANIMITÉ**

16. Créations, modifications de DU (hors campagne) pour l'année universitaire 2022-2023

(Cf. documents en annexe n°12)

2 demandes de créations sont présentées et 4 modifications autre que tarif.

→ VOTE POUR AVIS : **UNANIMITÉ**

1. Informations Diverses

➤ Parcours SUP

Les commissions d'examen des vœux ont remonté leur classement pour le 20 mai 2022. Des échanges avec le Rectorat ont eu lieu sur certains classements. Le début des admissions est prévu le 2 juin.

➤ Bienvenue aux étudiants 2022

Test d'une nouvelle formule étendue sur plusieurs journées cette année :

- A Besançon : du lundi 12 septembre au jeudi 15 septembre
- A Belfort : jeudi 22 septembre
- A Montbéliard : jeudi 29 septembre
- A Vesoul : Jeudi 6 octobre (speed rentrée)
- A Lons-le-Saunier, jeudi 6 octobre

➤ JPO 2023

Les JPO 2023 se dérouleront le :

- Samedi 21 Janvier 2023 à Besançon
- Samedi 28 janvier 2023 à Belfort, Montbéliard, Vesoul et Lons le Saunier

➤ Comité d'orientation Stratégique Numérique et Formation – COSNUM Formation

(Cf. document en annexe n°13)

Composition :

- ✓ Laurence Ricq, VPF
- ✓ Raphaël Couturier, VP Numérique
- ✓ Thierry Camus, DGS
- ✓ Claudia Laou-Huen, DGS adjointe Formation
- ✓ Jean-Michel Pérez-Cano, DSIN

Missions :

- ✓ Définir et suivre la feuille de route 2022-2026 des projets DSIN/Formation
- ✓ Revue de projets avec les chefs de projets DSI/Métier
- ✓ Communication et accompagnement : liens avec les COPIL thématiques (ex. comité numérique Sup'FC), information régulière aux dirComp/Dir Etudes, Scolarités, services centraux
- ✓ Suivi budgétaire des projets

Réunion Toutes les 8 semaines

➤ Autoévaluation des formations

(Cf. document en annexe n°14)

Pilote :

- ✓ Laurence Ricq, VP Formation

Services d'appui

- ✓ Service pilotage
- ✓ Pôle Formation
- ✓ DGSA Formation

Responsables :

- ✓ Directions Composantes
- ✓ Directions des Etudes
- ✓ Responsables de formation
 - DEUST
 - Licences
 - Licences Pro

- Masters
- Santé

135 formation autoévaluées dont 49 Masters, 36 LP, 27 licences, 17 LP/BU, 3 DEUST et 3 DFGS.

Les périodes de référence

- ✓ Bilan 2016-2017 à 2020-2022
- ✓ Projet : 2024-2025 à 2028-2029

Dépôts des dossiers Etablissement et Autoévaluation sur la plateforme : le 15 juin 2022.

Des réunions hebdomadaires ont eu lieu de janvier à avril avec les directions des études.

Des commissions internes ont été programmées sur la période du 3 au 13 mai 2022, une prochaine aura lieu le 22 juin prochain pour les But, pour lesquels nous disposons d'un délai pour déposer (le 6 juillet).

➤ Certification en Langue

(Cf. document en annexe n°15)

L'arrêté du 3 avril 2020 qu'en 2021-2022 tous les candidats doivent justifier s'être présenté au moins une fois à une certification en langue anglaise reconnue. Il n'y a pas de niveau attendu.

Après étude de marché, le choix s'est porté du Test Linguaskill.

La mise en place est effective à partir du 6 mai 2022. Une justification doit être faite en cas de non passage de la certification.

Michel Savaric précise que cette mise en place est impossible pour cette année et les années suivantes non plus.

Laurence Ricq indique que nous sommes opérateurs de l'Etat, nous sommes tenus de faire passer cette certification. Le rectorat aura la possibilité de ne pas signer les diplômes sans ce certificat.

Michel Savaric explique que la plupart des universités optent pour du distanciel.

Laurence Ricq répond que ces universités se sont trouvées en difficulté avec le distanciel. Un bilan sera effectué quant à cette certification.

Guy Labarre demande s'il ne faudrait pas profiter de l'autoévaluation des formations pour faire un retour sur les problèmes rencontrés.

17. Questions Diverses

Michel Savaric demande si, pour l'accueil en Master 1, il est possible de refuser un candidat lorsque la capacité d'accueil n'est pas atteinte.

Elodie Belle répond que non, il n'est pas possible de refuser un candidat qui a validé une licence de mention compatible avec le master si la capacité d'accueil n'est pas atteinte.

Clôture de la séance à 16h.

Laurence RICQ
Vice-présidente
Formation initiale et continue



Elodie BELLE
Responsable pôle
formation et réussite étudiant



Patricia Vuillemin
Assistante Vice-présidents

